



Bulletin municipal

- P.2 Le mot du maire,
- P.3 La voirie,
- P.4/5 Compte Administratif 2020,
Budget communal 2022 (Commune, Transport Scolaire),
- P.6/7 2022, le recensement de la population,
- P.8 Des nouvelles du P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal),
- P.9 Divagation des animaux sur la commune,
- P.10/11 L'école communale,
- P.12/13 L'eau potable,
- P.14 Cérémonie en l'honneur des anciens combattants,
- P.15 L'état civil 2022, les subventions aux associations,
- P.16/17 Nouvelle procédure de changement de nom d'état civil,
- P.18 Monsieur Bayol à l'honneur,
- P.19 Concours national de la résistance et de la déportation,
deux Belfortois lauréats,
- P.20/21/22/23/24 Les associations,
- P.25 La Causerie,
- P.26 Les aléas de la fibre optique,
- P.27 Vous avez entre 16 et 25 ans ?
- P.28 Numéros et contacts utiles

Janvier 2023

Téléphone :
05.65.31.60.58.

E-mail :
mairie.belfort@wanadoo.fr

Site internet :
belfortduquercy.fr

Application Intramuros



Dimanche 15 Janvier 2023

à partir de 15H

Le mot du Maire,

L'année 2022 a retrouvé progressivement un retour à la normale par rapport aux protocoles avec un sentiment de liberté dès le printemps.

Nos associations ont pu exprimer leur savoir-faire et nous avons retrouvé nos habitudes avec plaisir. Merci à toutes.

Après un été sans fin et une chaleur accablante, nous avons eu enfin un peu de pluie et des températures plus fraîches bénéfiques à toute la végétation.

Cette année a aussi connu le début d'une guerre et son intensification aux frontières de l'Europe. Cette situation a provoqué une inflation et une augmentation du prix des matières premières. Je sais que cette situation affecte le pouvoir d'achat et que cet hiver coûtera cher à tout le monde; nous aussi à la mairie nous essayons de maîtriser au mieux nos dépenses, mais nous subissons aussi l'augmentation du prix de l'énergie et de tous les intrants.

A titre d'exemple, nous allons refaire les toilettes publiques nous-mêmes; nous n'aurons que l'achat des matériaux avec une économie espérée de 20 000 €.

Parmi les réalisations finies ou en cours, nous citerons :

- l'agrandissement de la cantine (réalisé par nos soins),
- la réfection des joints de la chapelle du Saint Jean des Arades, financée en grande partie par l'association,
- l'avancement dans le projet de rénovation du presbytère avec les travaux pour 2023,
- le lancement de l'adressage qui consiste à mettre une numérotation et un nom à toutes les routes. Une réunion publique aura lieu pour vous en tenir informés. Il s'agit d'une obligation pour 2024 et nous avons essayé de conserver, le plus possible, les lieux dits les plus connus,
- la rénovation du pont bascule,
- la fin du city stade avec l'installation gratuite d'un portique avec balançoires, grâce à nos négociations.

J'en profite pour remercier toute l'équipe municipale : les adjoints que l'on retrouve dans tous les projets et les grandes lignes, mais aussi les conseillers pour leur implication dans les conseils municipaux.

Je voudrais également remercier tous les employés communaux avec qui nous formons une équipe liée, ce qui nous permet d'avancer et de relever les défis du quotidien.

Je renouvelle tout mon soutien à toutes les personnes qui ont perdu un proche, et je souhaite un bon rétablissement à toutes celles qui sont affectées par la maladie.

Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux habitants et j'espère que le cadre de vie qu'on leur propose les épanouira.

Pour 2023, je vous souhaite une bonne santé, d'agréables moments et une bonne année .

Le Maire,
Francis FIGEAC

La voirie,

Le programme voirie pour la partie communale a été réalisé dans de bonnes conditions; du moins, pour ce qui a été fait.

Le chemin d'Albugues à ce jour, n'est toujours pas terminé et il faudra bien une autre année pour y arriver.

Malgré la présence d'un technicien et d'un bureau d'études, il nous manque un tiers du chemin !

L'année prochaine il y aura un nouvel appel d'offres pour faire ces travaux qui, cette année ont connu une augmentation de 15%.

En ce qui concerne la voirie intercommunale, il n'y a eu que 150 mètres de réalisés sur le chemin du Bragayre et un peu de « point à temps » sans une réelle logique d'entretien telle que nous le faisons encore tout récemment.

Un technicien a bien été recruté, il nous fait beaucoup de rapports, de courriers, de conseils mais c'est tout. En attendant, notre voirie se dégrade fortement et nous ne sommes pas entendus.

La dernière décision de la communauté des communes a été de nous rétrocéder la dernière partie du chemin du Bragayre en direction de Puylaroque et qui s'avère être en piteux état.

En réponse à cette décision, nous avons demandé que soit inscrit au règlement qu'une route communautaire, lorsqu'elle est rétrocédée à la commune, le soit dans l'état identique tel que la commune l'avait cédée à l'intercommunalité.

La communauté des communes souhaite un transfert de fiscalité afin de reconstituer un nouveau budget voirie.

Il y a donc beaucoup à faire sur le plan administratif si on veut retrouver un semblant de programme et les prochains mois seront décisifs.

Nous rappelons qu'il convient de faire attention aux chutes de terre sur la voirie qui entraînent de fortes dégradations.

Budget total :

- Chemin de Vicary : 7 700,33 €
- Chemin d'Albugues : 6 135,30 €
- Chemin des Boudines : 7 827,82 €



Les Finances Publiques de la Commune,

► La Commune

⇒ Le Compte Administratif 2021

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		16 292,27		145 985,79		162 278,06
Opérations exercice	84 202,28	10 341,72	360 140,72	443 092,43	444 343,00	453 434,15
Total	84 202,28	26 633,99	360 140,72	589 078,22	444 343,00	615 712,21
Résultat de clôture	57 568,29			228 937,50		171 369,21
Restes à réaliser	79 071,36	38 075,60	/	/	79 071,36	38 075,60
Total Cumulé	40 995,76				79 071,36	209 444,81
Résultat définitif	98 564,05			228 937,50		130 373,45

⇒ Le Budget communal 2022

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	612 094,03	481 720,58
Résultat de fonctionnement reporté	0	130 373,45
Total section Fonctionnement	612 094,03	612 094,03
INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	379 727,64	478 291,69
Restes à réaliser	79 071,36	38 075,60
Solde d'exécution de la section d'investissement	57 568,29	
Total section Investissement	516 367,29	516 367,29
TOTAL GÉNÉRAL	1 128 461,32	1 128 461,32

Le budget communal 2022 est équilibré :

en section de fonctionnement pour un montant de **612 094,03 €**

en section d'investissement pour un montant de **516 367,29 €**

► Le Budget Annexe : TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL

⇒ Le Compte Administratif 2021

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	/	2 872,40		772,74	/	3 645,14
Opérations exercice	5 188,70	5 139,35	15 311,69	15 443,20	20 500,39	20 582,55
Total	5 188,70	8 011,75	15 311,69	16 215,94	20 500,39	24 227,69
Résultat de clôture		2 823,05		904,25		
Résultat définitif		2 823,05		904,25		3 727,30

⇒ Le Budget 2022

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	17 837,00	16 932,75
Résultat de fonctionnement reporté	0	904,25
Total section Fonctionnement	17 837,00	17 837,00
INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Votes	8 000,14	5 177,09
Restes à réaliser	0	0
Solde d'exécution de la section d'investissement		2 823,05
Total section Investissement	8 000,14	8 000,14
TOTAL GÉNÉRAL	25 837,14	25 837,14

Le budget annexe du Transport Scolaire Communal 2022 est équilibré :

en section de fonctionnement pour un montant de **17 837,00 €**

en section d'investissement pour un montant de **8 000,14 €**

2023, le recensement de la population,

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune et sert aussi au calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Quel est le calendrier cette année ?

En 2023, le recensement se déroule :

Dans les 7 000 communes de moins de 10 000 habitants concernées :

- du jeudi 20 janvier au samedi 19 février en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane

Comment reconnaître un agent recenseur ?

Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

Comment se passe le recensement à domicile ?

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si vous choisissez cette option, il faut vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr et saisir les identifiants présents sur la notice remise par l'agent recenseur, puis remplir le questionnaire en vous laissant guider et valider. Si vous indiquez votre adresse de messagerie électronique, vous recevrez un accusé de réception.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra :

- une [feuille de logement](#) comportant des questions sur les caractéristiques et le confort du logement ;
- autant de [bulletins individuels](#) qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle ;
- des [notices explicatives](#) disponibles en français et dans certaines langues étrangères (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais, roumain, turc).

Il conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Si vous le souhaitez, il peut vous aider à les compléter. Vous pouvez aussi les renvoyer directement à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee.

Et si vous avez une résidence secondaire ?

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale. Si un agent recenseur vous contacte néanmoins dans votre résidence secondaire, vous n'avez pas à remplir de questionnaire, l'agent recenseur ne relèvera que quelques informations.



Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?
Année de construction, surface, etc.
 connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon travail ?
Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.
 connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mon foyer ?
Les caractéristiques de votre foyer
 pour permettre d'**évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs** : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?
Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.
 connaître **vos habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?
Nom, prénom, etc.
 vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

🔍 le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

Et à Belfort

Si vous avez opté pour le recensement à domicile, se présenteront à vous soit Madame DIGNE Sandrine, soit Madame RONCHI Johana en fonction de votre secteur de résidence entre les 20 janvier et 18 février 2023, après avoir suivi une formation spécifique et effectué une tournée de reconnaissance des habitations à recenser afin de vous déposer dans votre boîte aux lettres une notice d'information.



Merci de leur réserver le meilleur accueil possible

Des nouvelles du P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal),

Cet été, les élus intercommunautaires ont arpenté le terrain pour dessiner les futures Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Ce sont les schémas d'aménagement des futures zones constructibles du PLUi, qui définissent par exemple l'emplacement des voiries et des bâtiments.

Actuellement, le service urbanisme travaille sur la finalisation des différentes pièces du PLUi, que sont le règlement écrit, la carte du zonage et les OAP.

En parallèle, le bureau d'étude de la CCPLL (Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne) évalue l'impact environnemental du PLUi.

D'autres étapes devront être validées avant l'approbation définitive du PLUi, comme la consultation des partenaires institutionnels (Etat, ScoT de Cahors et du Sud du Lot, Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, Région, Département et chambres consulaires) et l'enquête publique.

En parallèle, la communauté de communes s'est engagée à la préservation du GR65, élément patrimonial majeur de notre territoire, en partenariat avec le Parc Naturel Des Causses du Quercy. Les objectifs sont de conserver l'esprit de sentier, préserver les éléments bâtis et naturels remarquables, limiter l'artificialisation des sols, conserver les vues paysagères, et assurer une cohérence de la signalétique.

Des outils réglementaires seront utilisés dans le futur PLUi pour répondre à ces objectifs.

Déposez votre requête sur :

- Le registre de concertation papier (cahier bleu) en mairie ou au siège de la communauté de communes, 38 place de la Bascule, 46230 Lalbenque

OU

Le registre de concertation électronique à l'adresse suivante :

concertationplui@ccpll.fr

Pour plus d'information, contactez le service urbanisme – Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne
Téléphone : 05.65.24.60.44.

Mail : urbanisme@ccpll.fr

Site internet :

<http://www.cc-lalbenque-limogne.fr/>



Personnes publiques associées	
Type de structure	Membre
Services déconcentrés	Direction départementale des territoires
Services décentralisés	Conseil Départemental
	Conseil Régional
	Communautés de communes
	Quercy Rouergue et des gorges de l'Aveyron
	Grand Villefranchois
	Grand Cahors
	Quercy Blanc
	Quercy Caussadais
Chambres consulaires	Chambre de commerce et d'industrie du Lot
	Chambre des métiers du Lot
	Chambre d'agriculture du Lot
SCoT	SCoT de Cahors et du Sud du Lot
	SCoT du Pays de Figeac
	SCoT du Pays Bourrian
Autres structures	Parc naturel régional des Causses du Quercy
	Institut national de l'origine et de la qualité

Divagation des animaux sur la commune,

Cette année encore, nous avons eu à déplorer la divagation de divers animaux.

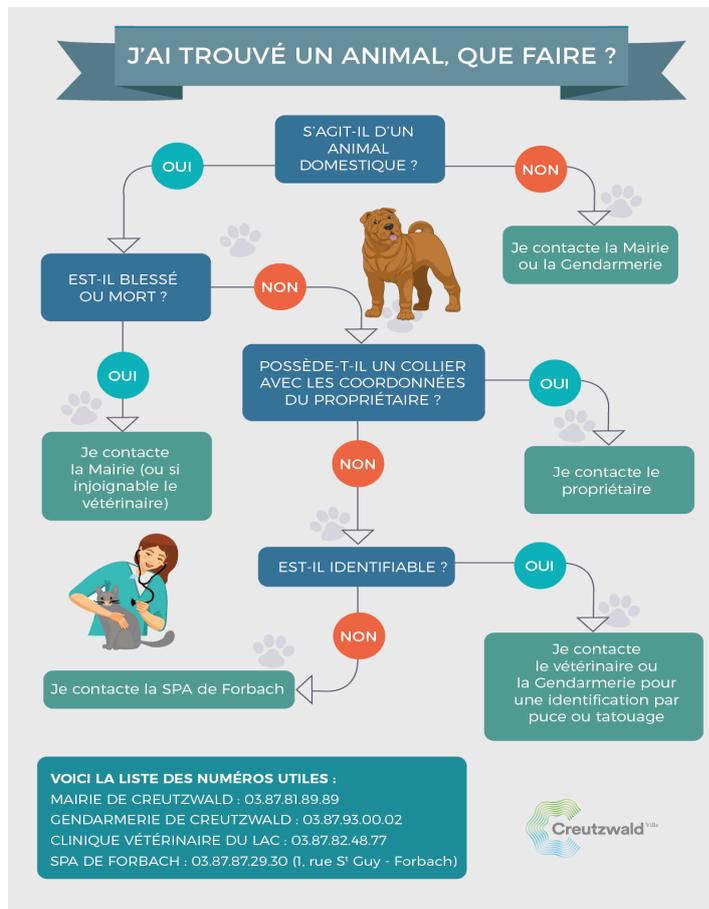
Bien sûr, nous avons eu encore des problèmes avec des chiens errants ou non surveillés, mais aussi avec d'autres espèces, telles que chèvres, porcs gascons, et même un kangourou venant de la commune de Concots.

Cette énumération peut prêter à sourire, mais à régler avec les services de l'état, s'avère être beaucoup plus compliquée.

Plusieurs brebis ont été tuées, il y a eu des dégâts sur les cultures de maïs, des animaux divers ont été attaqué, des promeneurs ou cyclistes ont été inquiété, ne parlons pas du risque d'accident, ou bien des situations dramatiques pour les personnes qui les ont vécues.

Nous en appelons au bon sens et à la responsabilité de chacun afin de surveiller au mieux tous ces animaux.

Pendant que nous passons du temps à essayer de régler ces problèmes, nous ne le passons pas sur des projets beaucoup plus utiles et constructifs.



L'Ecole Communale,

Ecole de Belfort, au programme cette année 2022 2023 :

Développement du parcours culturel l'élève

La découverte du continent africain est au programme de cette année scolaire.

Le vendredi 7 octobre, dans le cadre de la semaine « visages du Mali, les élèves ont assisté à un spectacle proposé par la mairie de Belfort du Quercy en collaboration avec la communauté de commune du Pays de Lalbenque Limogne.

De mars à juin, Patrice Cazeaux interviendra dans les classes tous les quinze jours durant une heure pour travailler des chants, des danses et des percussions africaines. Ce travail aboutira à un spectacle de l'ensemble des élèves du RPI présenté lors de la kermesse.

Des activités sportives variées Tennis/handball/basketball/ vélo

Les enseignantes ont candidaté pour divers partenariats sportifs et ont reçu plusieurs réponses positives. Les élèves pourront pratiquer le tennis, le handball et le basketball. Durant ces cycles, le matériel est prêté et les enseignantes réalisent trois séances en co-animation avec un intervenant.

Un cycle vélo est prévu avec pour objectif final la réalisation d'une sortie de 20km sur une journée au départ de l'école.

Découverte de l'environnement proche.

Mr Luc nous a accueillis le lundi 7 novembre sur son exploitation agricole. Nous nous y sommes rendus à pied et nous avons découvert la production de noix et leur transformation.



Environnement et développement durable

Les professeurs reconduisent cette année leur partenariat avec les Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Un projet d'écriture de conte est lancé pour les élèves de la classe de CM1/CM2. Ils sont allés visiter une phosphatière sur le site de Puyjourdes accompagnés par une animatrice du PNRCQ. Différents ateliers ont été proposés sur cette journée (Légende du site, Les calcaires et le phosphate, Observation de la nature, Les fossiles, Les animaux cavernicoles, L'exploitation minière, La casemate).

Suite à cette sortie terrain, 6 séances d'écriture en classe ont été réalisées avec comme objectif final la réalisation d'un livre.



"MINI Projet": Compostage

Un intervenant du Syded a sensibilisé les élèves sur la notion du tri des déchets et du compostage. A ce jour les élèves trient à l'école les déchets.

L'équipe enseignante souhaite remercier la mairie, qui met tout en œuvre pour que les conditions de réussite des élèves soient réunies. Merci pour son écoute et sa réactivité. Nous mesurons la chance que nous avons de pouvoir travailler avec des effectifs raisonnables, dans des locaux spacieux et dans un environnement naturel remarquable.

Nos remerciements vont également à l'association des parents d'élèves qui chaque année se démène pour que nos élèves puissent avoir accès à la culture, aux rencontres sportives et tout cela à un coût raisonnable.

L'eau potable,

Un peu partout sur la commune vous avez pu apercevoir des chantiers durant tout l'été et jusqu'à cette fin d'année.

Notre ancien syndicat de l'eau (Belfort/Montdoumerc) possède 93 kilomètres de canalisations pour distribuer l'eau dans nos foyers.

Lors du renouvellement du contrat avec le délégataire (SAUR), qui a été le seul candidat, nous nous étions engagés à renouveler cinq kilomètres qui cassaient régulièrement et qui nous mettaient en porte à faux par rapport aux pertes d'eau. Notre indice linéaire de perte au kilomètre par jour était de 2,57 m3... très loin des objectifs réglementaires qui se situent autour de 1.

Une étude avait été faite mais nous n'avions pas été retenu dans le programme de renouvellement par l'agence Adour-Garonne, jugeant trop dispersé notre habitat rural et préférant financer des quartiers urbains.

Seul, notre syndicat ne pouvait pas supporter un tel programme de renouvellement. Lors du rapprochement avec le SESEL, aujourd'hui, c'est trente-cinq communes et près d'un million de m3 vendus par an, bien loin de nos 75 000 m3 annuels.

Depuis 2015, l'état français a taxé fortement l'agence Adour-Garonne, qui de ce fait ne subventionne plus les renouvellements de réseaux mais finance désormais la filtration de l'eau et le G.E.M.A.P.I (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Notre dossier a donc été retenu dans le cadre du plan relance financé à hauteur de 30% par l'état, et le reste à charge par un emprunt à taux 0% sur trente ans.

Il a quand même fallu se faire entendre pour que les autres communes acceptent et que nous en profitions.

Pour la commune de Belfort, 9 800 mètres ont été renouvelés et 500 mètres pour celle de Montdoumerc.

Trois entreprises ont été retenues pour faire ces travaux afin d'adapter les dépenses au plus juste :

- Lot n° 1 : entreprises Saint-Pierre et Planche pour un montant de 244 312,55 € HT,
- Lot n° 2 : entreprise Chassaing pour un montant de 201 295,65 € HT,
- Lot n° 3 : entreprise Bayol pour un montant de 154 244, 36 € HT.

Avec trois réunions de chantiers par semaine, et un suivi régulier, nous avons pu surveiller l'évolution des travaux au mieux et même arriver à faire plus que ce qui était prévu, notamment sur la longueur et sur d'autres ouvrages tels que le réservoir de Caminel, où toute la logistique a été refaite.

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté les gravats évacués ou le stockage des nouveaux matériaux à proximité, cela a grandement contribué à l'économie réalisée. Nous avons nous même profité d'une trentaine de camions pour améliorer le chemin de Barat et du Leoure, après Olive.

Grâce aux économies réalisées sur toute l'enveloppe, nous pourrions renouveler près de 2 000 mètres supplémentaires l'année prochaine.

En parallèle à ce renouvellement, des travaux ont été réalisés à la station de pompage de Loubéjac qui alimente un tiers de notre commune ainsi que celle de Montdoumerc.

Le bâtiment qui était partagé avec l'ancien syndicat de l'Iffernet a été réaménagé d'une seule pièce, les pompes et tout le matériel intérieur ont été remplacés.

Une bâche de chlorage a été installée en sous-terrain.

C'est un système qui permet la chloration de l'eau pendant une durée de deux heures, afin d'en améliorer la qualité. Le puits a été entièrement refait, et celui de l'Iffernet a été abandonné.

La réception des travaux étant pour fin décembre, l'enveloppe exacte n'est pas tout à fait définitive à l'heure où nous écrivons cet article, mais on devrait s'approcher des 210 000 € HT, financés par une aide de 70% et le reste par le SESEL.

Tous ces travaux étaient nécessaires afin de proposer un service en corrélation avec toutes les exigences de l'ARS mais aussi pour garantir une qualité de l'eau irréprochable et un réseau performant.



Cérémonie en l'honneur des anciens combattants,

Le jeudi 25 Août 2022, une cérémonie en l'honneur des anciens combattants de 1914/1918 a eu lieu au « vieux cimetière », route de Lapenche.

Cette cérémonie a clôturé une journée de bénévolat pour la remise en état de la tombe de deux anciens poilus à ce jour à l'abandon.



Cette journée s'est déroulée dans le cadre d'un stage « jeunesse et citoyenneté » organisé par la délégation militaire départementale (DMD46), la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN 46) et l'institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Une quinzaine de jeunes y ont participé, des collèges de Cahors, Castelnau-Montratrier et Luzech, encadrés par des militaires, renforçant les valeurs de cohésion, solidarité et mémoire.

A cet entretien de sépultures de soldats morts pour la France, se sont ajoutées diverses activités physiques et mémorielles ainsi que la visite d'institutions.



Cette découverte de la citoyenneté s'est achevée par la remise d'un diplôme, en présence du Lieutenant-colonel Josselin de Metz, du directeur du service départemental de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants des Victimes de Guerre), Mr Marc Paraire, Mr Gervais Calvet, Mr François Rigal, et de la Mairie de Belfort du Quercy.

Un grand merci à eux pour le beau travail effectué et leur implication.



L'Etat Civil 2022,

NAISSANCES

- Blue COUNY - 14 octobre,
- Louise HAY - 29 octobre

MARIAGE

- ANSART Marc et
LAMI Séverine - 7 mai

PARRAINAGES CIVLS

- ROBERT Adrien - 28 mai
- ROBERT Margaux - 28 mai

- Marc LINON - 20 juin,
- Raymonde BRIEUGNE épouse VIDAU - 22 juin,
- Maurice BARTHE - 4 juillet,
- Eloïse SEMBEL épouse CASTELNAU - 9 juillet,
- Hervé DUBÉROS - 7 août,
- Ida GIRMA épouse DEILHES - 22 août,
- Eloi CALMETTE - 28 août,
- Carine TROUSSEL épouse MISSEMER - 8 septembre,
- Odette BARREAU veuve VÉRINES - 6 octobre,
- Monique THIBOU - 12 octobre,
- Laure CAMINEL - 28 octobre,



► Subventions versées aux associations en 2022

- Syndicat des Chasseurs de Belfort : 150,00 €
- Comité des fêtes de Belfort : 500,00 €
- Les genêts de Belfort : 200,00 €
- Ass. du Léoure Parents d'élèves : 700,00 €
- Saint Hubert Belfortoise Chasse : 100,00 €
- Amicale du Léoure Chasse : 100,00 €
- F.N.A.C.A. du Canton : 50,00 €
- Ass. Musée de la Résistance : 30,00 €
- Football club Lalbenque : 200,00 €
- Coopérative scolaire de Belfort : 1450,00 €
- Football club Montpezat –Puylaroque 150,00 €

Les subventions regroupent les aides de toute nature, justifiées par un intérêt général, attribuées de manière facultative, par les administrations, les établissements publics ou d'autres organismes chargés de la gestion d'un service public administratif.

Lorsqu'elles dépassent certains montants, elles donnent lieu à l'établissement d'une convention et de comptes annuels.

Les subventions sont attribuées après un dépôt de dossier complet auprès de la mairie, motivant la demande de subvention, avec à l'appui tous les documents administratifs et financiers de l'association.

Nouvelle procédure de changement de nom d'état civil,

Vous avez un **motif légitime** pour changer votre nom de famille: Nom qui figure sur l'acte de naissance (appelé aussi nom de naissance ou nom patronymique) ? Par exemple, votre nom est difficile à porter ? Vous pouvez utiliser la **procédure de changement de nom par décret**.

C'est une demande qui concerne uniquement le **nom de famille**.

Vous devez avoir un **motif légitime** pour changer ce nom de famille.

La **procédure est différente** si vous voulez porter le nom de votre parent qui ne vous a pas transmis le sien (**procédure simplifiée de changement de nom**).

Toutefois, utiliser la procédure de changement de nom par décret ne vous empêche pas de demander plus tard un changement de nom par la procédure simplifiée.

De même, avoir obtenu un changement de nom par la procédure simplifiée ne vous empêche pas d'utiliser par la suite la procédure de changement de nom par décret.

La situation varie si la demande de changement de nom concerne une personne majeure, une personne majeure et ses enfants mineurs, ou uniquement des mineurs.

Dans tous les cas, vous devez avoir la **nationalité française**.

Attention : La procédure est différente si vous voulez porter le nom de votre époux ou épouse (nom d'usage) ou si vous voulez franciser vos nom et prénoms en obtenant la nationalité française (francisation).

La demande de publication au Journal Officiel se fait en ligne.

Vous devez publier votre annonce sur un support habilité à recevoir des annonces légales (Shal) **de votre département** de résidence.

Le **texte de votre annonce** doit respecter un modèle précis.

Vous devez indiquer impérativement :

- Votre état civil actuel
- Si nécessaire, l'état civil de vos enfants mineurs concernés : nom, prénoms, date et lieu de naissance
- Votre adresse

Le ou les nom(s) demandés (vous pouvez en effet proposer plusieurs noms).

Le service du Sceau du ministère de la justice étudie votre dossier.

Il peut aussi demander l'avis du Conseil d'État en cas de difficulté.

Un décret concernant votre changement de nom est publié au JORF.

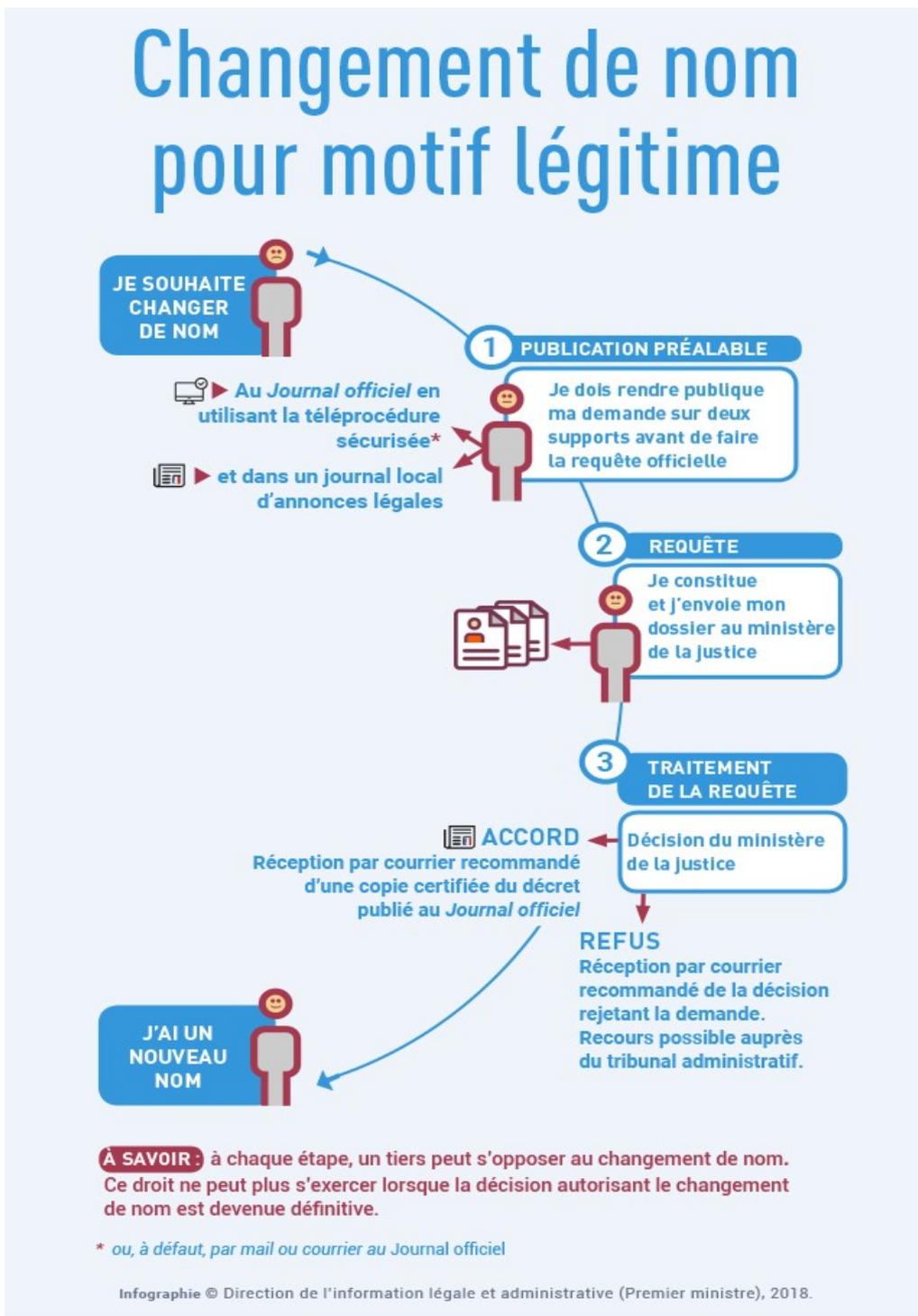
Un exemplaire (ou ampliation): Copie d'un acte officiel qui a la même valeur que l'original du décret vous est adressé en RAR: RAR : *Recommandé avec avis de réception*.

Le procureur de la République: Magistrat à la tête du parquet (ou ministère public). Il est destinataire des plaintes et signalements. Il dirige les enquêtes, décide des poursuites et veille à l'application de la loi. fait modifier vos actes d'état civil: Acte de naissance, de reconnaissance, de mariage ou de décès.

Une fois votre acte de naissance mis à jour, vous pouvez faire modifier vos titres d'identité ([carte d'identité](#), [passeport](#)).

N'oubliez pas de communiquer votre changement de nom aux administrations et organismes concernés par ce changement.

Avant de contester la décision de refus devant le tribunal administratif de Paris, vous pouvez faire un [recours gracieux](#) auprès du ministre de la justice.



Monsieur Bayol à l'honneur,

Ce 19 mars 2022, nous avons eu l'honneur de fêter les 105 ans de Monsieur Bayol Auguste né le 6 mars 1917 .

Ce moment très agréable et plein de convivialité a été l'occasion de retracer une partie de la vie de Monsieur Bayol autour d'un goûter, entouré de quelques Belfortois et Belfortoises ainsi que de sa famille.

Né à Saint-Julien, à proximité de Montalzat, il a grandi avec ses deux frères et sa sœur.

Le 20 avril 1942, il se marie avec Lucienne MARCONNIE de Belfort du Quercy. De cette union, naîtront deux filles, Francine et Cécile. Puis, la famille s'agrandit avec deux petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Monsieur Bayol a toujours été un agriculteur passionné : dans les champs dès son plus jeune âge, il aime la taille des arbres et de la vigne, tout autant que la vente de sa production sur le marché de Cahors jusqu'à l'âge de 80 ans.

A cet amour de la terre s'ajoute celle de la chasse au lièvre ou à la palombe.

Il a connu la deuxième guerre mondiale, avec ses moments d'atrocité et cultive l'espoir que cela ne se reproduise pas.

Toujours présent aux cérémonies de commémoration, c'est un plaisir de partager sa gentillesse, sa simplicité, son humilité et sa joie de vivre.

A très bientôt Monsieur Bayol pour souffler avec vous vos 106 bougies.



Concours National de la Résistance et de la Déportation, deux Belfortois lauréats,

Le concours national de la résistance et de la déportation est ouvert aux collégiens des classes de 3ème et aux lycéens de France et dans les établissements scolaires français à l'étranger.

Il perpétue chez les élèves la mémoire de la Résistance et de la déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui.

Le thème de la session 2021-2022 du concours était « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du IIIème Reich (1944-1945) ».

Les différentes catégories représentées sont :

- « Lycée-Rédaction d'un devoir individuel en classe »
- « Lycée-Rédaction d'un travail collectif »
- « Collège-Rédaction d'un devoir individuel en classe »
- « Collège-Réalisation d'un travail collectif »

Pendant l'année scolaire 2021-2022, 28 468 élèves issus de plus de 1 300 établissements répartis sur l'ensemble du territoire national ont participé au concours.

Plusieurs centaines d'entre eux ont reçu des prix attribués par les jurys académiques.

Parmi eux, deux Belfortois :

→ Gabriel CANIHAC, en classe de troisième au collège Emile Vaysse de Castelnau-Montratier a obtenu le deuxième prix au niveau départemental,

→ Romy PARMENTIER, en classe de troisième au collège Sainte-Thérèse de Lalbenque a obtenu le premier prix au niveau départemental.

Tous deux ont concouru dans la catégorie

«Collège-Réalisation d'un devoir individuel en classe ».



Le 23 Juin 2022 ils se sont rendus à la préfecture du Lot à Cahors pour la remise de leur diplôme.

Félicitations à eux.

Les Genêts de Belfort,

En 2022 nos diverses activités ont été sollicitées par de nombreuses personnes.

Pour les balades du jeudi matin, environ 5 à 6 kms, les promeneurs ne manquent ni l'heure ni le lieu de rendez-vous. Il s'agit là davantage de "promenade".

Les grandes balades du mardi matin, d'environ 10 kms se font toujours dans une belle ambiance également. Ces 2 groupes se retrouvent régulièrement pour une petite promenade en commun suivie d'une restauration amicale bien méritée.

L'activité du travail manuel autour de la terre et de son modelage attire maintenant un peu plus de personnes qui façonnent de magnifiques sujets, une journée par mois, de 10 à 17 heures.

Le vendredi après-midi est réservé à 2 grandes occupations. L'été, tireurs ou pointeurs s'adonnent à la pétanque.

L'hiver, pour ceux qui craignent le froid, dans la petite salle des Genêts, les belotes et re-belotes se jouent dans la bonne humeur.

L'activité "Théâtre", quant à elle, a monté sa propre Association et ne concerne plus les Genêts.

Notre Association possède une dynamique que beaucoup peuvent lui envier.

Nos valeurs ne changent pas : partage des tâches, joie et bonne humeur, afin de pérenniser notre ASSO dont les maîtres mots sont : "**Convivialité et Solidarité**".

Pour preuve, en cette fin d'année nous recensons autour de 155 adhésions au lieu d'environ 140 les années précédentes.

Nous avons réussi à organiser une sortie à la transhumance en Aubrac le 22 mai, le Goûter de la fête des Mères le 1^{er} juin, la fête de fin d'activité au Saint Jean des Arades le 2 juillet, notre loto annuel le 27 novembre et enfin notre repas de Noël le 7 décembre. Dans la même période, des représentants de notre ASSO ont participé aux concours de Belote et de Pétanque départementaux de Générations Mouvement.

Adhérer aux Genêts de Belfort est un acte participatif à la VIE de l'ASSOCIATION et de son VILLAGE.

L'ensemble des Membres du Conseil d'Administration des Genêts de Belfort présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023 à tous les Belfortois et Belfortoises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES GENÊTS DE BELFORT



Association des Genêts de Belfort
46230 Belfort du Quercy
lesgenetsdebelfort@gmail.com



L'Association des Parents d'Elèves du Léoure,

L'APE du LEOURE œuvre chaque année pour améliorer les conditions d'enseignement de nos enfants au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal Belfort-Montdoumerc-Fontanes. Grâce aux fonds collectés lors des événements organisés par ses parents bénévoles et les enseignants de chaque école, l'association participe au financement des actions pédagogiques, d'une partie du matériel de classe et des frais de transport lors des sorties des élèves.

Notre loto annuel, annulé en 2020 et 2021, a pu de nouveau avoir lieu le 10 décembre dernier à Belfort du Quercy.

Merci à tous ceux les participants. Nous avons hâte de vous retrouver nombreux pour nos prochains événements :

Samedi 15 Avril 2023 : Carnaval à Montdoumerc

Juin 2023 : Fête des Ecoles à Fontanes (date à définir)

L'APE organise aussi chaque année des opérations « Fresh Attitude » qui vous permettent d'acheter des paniers de fruits et légumes distribués à la sortie des écoles de chaque commune.

Fraicheur et approvisionnement local garanti !

Nous comptons sur votre soutien pour que ces initiatives soient une réussite et que nous soyons à la hauteur de ce que nos enfants méritent.

Le bureau de l'APE du LEOURE :

Président : Valentin FIGEAC, 06 42 64 97 81
Présidente adjointe : Cécile ROUMIGUIE, 06 71 62 93 14
Trésorière : Julie ROUMIGUIE, 06 37 56 78 29
Trésorière adjointe : Amanda GUILLAUME, 06 37 60 32 85
Secrétaire : Adeline CONTE, 06 10 68 80 80
Secrétaire adjoint : David DEVIANNE, 06 31 10 24 64

Nous remercions tous les bénévoles, parents, enseignants, amis, qui s'investissent sur nos manifestations pour assurer leur succès.

Toute nouvelle bonne volonté qui souhaiterait nous prêter main forte sera chaleureusement accueillie.

A très bientôt ! Le bureau de l'APE

Grains de folie,

Nous sommes nés en cette année 2022, le 21 février, date de création de l'association.

Il faut être un peu fou, mais que voulez vous, c'est ça le théâtre !

Nous avons eu le plaisir de jouer en juin malgré la crise sanitaire, et nous en remercions les élus.

Nous avons des projets de représentation dans les communes voisines en 2023 et nous recherchons également de nouveaux lieux bpour vous distraire, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci de votre soutien.

Meilleurs voeux 2023

La troupe Grains de Folie.

La présidente, Pascale Blaise (06.77.61.79.79)

Maison et terroir,

Après ces deux années de pandémie qui ont empêché nos retrouvailles habituelles, les activités de notre association ont redémarré dès le 11 Août par notre traditionnelle 'balade à la tombée du jour' qui a réuni plus de 100 personnes.

Puis, le concours de soupes s'est tenu le 12 novembre et 140 convives ont pu déguster les os de canards et passer une très agréable soirée.

Dans une « ambiance nordique » 28 exposants étaient présents à notre traditionnel Marché de Noël du dimanche 4 Décembre.

C'est grâce à votre participation que ces 3 manifestations ont eu un vif succès. Nous tenions à vous en remercier.

Pour 2023, notre plus grand souhait est de continuer à vous proposer les manifestations suivantes :

Marché de Printemps courant Mai.

Balade à la tombée du jour - mardi 4 Juillet -

Balade à la tombée du jour - mardi 8 Août -

Concours de soupes courant Octobre.

Marché de Noël - dimanche 3 Décembre -



Toutes ces dates seront à confirmer lors de notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 7 Janvier 2023.

Les membres de notre association se joignent à moi pour vous souhaiter une très agréable année 2023.

Marc DEBONDUE

Président de l'association Maison et Terroir

Comité des Fêtes,

Cette année le nouveau bureau en collaboration avec l'ancien ont eu le plaisir de renouer avec la traditionnelle fête du 15 août après son absence pendant deux ans dû au protocole sanitaire.

Nous avons été agréablement surpris de la participation et de vos chaleureux encouragements. Nous remercions la mairie ainsi que l'entreprise BREZAC l'une pour le financement du feu et l'autre qui nous a offert une superbe prestation . En effet pour nous remercier d'avoir maintenu le feu tout en mettant en place un dispositif de sécurité approprié , l'entreprise BREZAC nous a offert des tableaux et des fusées supplémentaires.

Pour l'année 2023 deux soirées belote sont prévues:

le 14 janvier et le 11 mars, et bien sur la traditionnelle fête votive sera présente les 14 et 15 août .

Nous invitons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre.

Nous tenons à remercier la plus jeune génération pour leur aide efficace et active.

L'ensemble du comité vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2023.



Le comité

Comité des Fêtes



Fête du Melon

Les amis de Saint-Jean des Arades,

L'année 2022 a vu la réalisation des joints extérieurs de la chapelle par l'entreprise "Quercy Habitat".

L'association souhaiterait que les derniers petits travaux de finition sur le clocher et à l'intérieur puissent être faits pour considérer le chantier de restauration de la chapelle de "Saint-Jean des Arades" terminé.

Les Amis, au charbon depuis 23 ans et après la longue période de Covid ont pris quelques rides et autant d'années de plus.

Peut-on espérer une relève?

Merci à la municipalité et à vous tous.

Meilleurs voeux pour 2023.

Le bureau



Syndicat des chasseurs et propriétaires,

Ce bulletin municipal nous permet de vous faire part du bilan de chasse 2021-2022, ceci étant pour nous un moment agréable.

Le prélèvement de chevreuils, 40 au total dont 6 en tirs d'été a été réalisé.

Seulement 8 sangliers ont été abattus. Merci à tous les participants.

Les perdreaux et les lièvres sont toujours bien présents. Deux lâchers de faisans ont été effectués.

Nous ne relâchons pas la pression sur les animaux classés nuisibles. Merci aux piégeurs et aux chasseurs.

Pour la saison en cours, le petit gibier est en léger recul.

Pour le gros gibier, le chevreuil est en augmentation, ainsi que le sanglier.

A ce jour, 18 sangliers ont été abattus. Des lâchers de faisans seront effectués.

Nous partagerons avec vous le fruit de notre chasse.

N'oublions pas tous les propriétaires qui mettent leurs terres à notre disposition et nous les en remercions.

Bonnes fêtes, meilleurs voeux et bonne santé à vous toutes et à vous tous pour cette nouvelle année.

Le bureau

La Saint Hubert Belfortoise,

Le bulletin municipal nous permet de vous présenter le bilan de chasse de la saison 2021-2022. En collaboration avec l'ACCA de Labastide-de-Penne, les résultats sont les suivants :

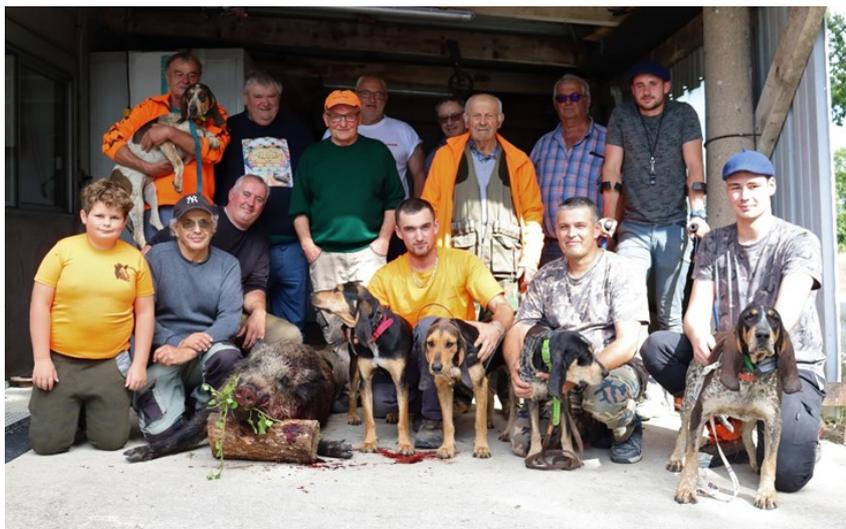
Résultats des battues	Sangliers	Chevreaux
Abattus à Belfort-du-Quercy	7	16
Total	19	41

Notre région du Quercy blanc a attiré deux chasseurs des Hauts-de-France pour réaliser des tirs d'été de chevreuils (3 bracelets leur ont été vendus) mais aussi pour profiter d'activités touristiques rurales.

Notre piègeur agréé a capturé 9 renards et une quinzaine de pies.

Le petit gibier (notamment, lièvres et perdreaux) se maintient sur le territoire.

Des distributions de venaison de sanglier ont été faites aux propriétaires non-chasseurs, les membres de l'association poursuivront avec de la viande de chevreuil.



La Saint Hubert Belfortoise tient à remercier les propriétaires pour la mise à disposition de leurs terres, les membres de l'ACCA de Labastide-de-Penne avec qui les battues sont organisées. Il nous tient à cœur de perpétuer un « vivre ensemble » entre chasseurs et non-chasseurs pour maintenir un certain équilibre sur notre territoire.

L'Association Saint Hubert Belfortoise présente ses meilleurs vœux ainsi qu'une bonne santé pour l'année 2023.



La Causerie,

La Causerie présente ses meilleurs voeux aux Belfortois et Belfortoises.

Dans le contexte actuel, la vie paraît parfois difficile, mais dans nos campagnes, on peut apprécier la douceur de vivre.

C'est pour cette raison que je suis heureuse d'être à Belfort car, dans mon petit commerce, les rencontres sont riches et les habitants me soutiennent : je les remercie d'ailleurs grandement pour cela.

Au cours de cette année, j'ai essayé de vous proposer diverses animations, afin que chacun y trouve son bonheur, et elles ont toutes été couronnées de succès, grâce à vous tous.

Elles seront d'ailleurs reconduites en 2023.

Au programme : tripoux, brocante, les "Happy Hours", maroille... vous trouverez toutes les informations concernant ces programmes sur l'application Intramuros de la commune régulièrement mis à jour pour les dates et les réservations des animations tout comme les horaires du bar-épicerie, ces derniers évoluant en fonction des différentes périodes de l'année.

Je tiens à remercier tout particulièrement la mairie pour les travaux faits devant La Causerie : cela a permis d'avoir une terrasse toute neuve et de l'aménager au mieux avec un coin plus abrité afin de vous recevoir dans de meilleures conditions.

Je vous souhaite à tous et toutes une bonne et heureuse année 2023, remplie de moments conviviaux à l'image de ceux que nous avons pu partager en 2022.



Sandrine, La Causerie



La aléas de la fibre optique,



Une grande partie de notre village est désormais éligible à la fibre; cela favorise grandement la connexion à Internet pour la plupart d'entre nous.

Cependant, certaines personnes rencontrent, pour différentes raisons, des difficultés pour le raccordement. Il paraît très difficile de joindre les nombreux acteurs intervenant sur ce genre de problèmes.

C'est pour cette raison que la mairie souhaiterait regrouper toutes les demandes d'interventions, après avoir recensé les différents problèmes empêchant ces raccordements.

Nous vous demandons donc, après avoir vérifié votre éligibilité sur la carte de déploiement accessible à l'adresse url :

<https://www.alliancetreshautdebit.fr/fr>

de venir vous présenter en mairie.

Nous regrouperons toutes les demandes afin de faire au mieux pour résoudre ces problèmes en contactant les services concernés.

Avec un effet de groupe, les interventions seront peut-être plus efficaces et plus rapides.

Merci par avance de votre collaboration.

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.
A 16 ans ½	Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics



Je m'informe de A à Z



Journée Défense et Citoyenneté

Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.



Connectez-vous sur



Numéros et contacts utiles

Mairie :

05 65 31 60 58

mairie.belfort@wanadoo.fr

Ecole :

06 73 75 73 52

05 65 31 74 20

www.c-est-prêt.com (menus cantine)

Bar/ Epicerie :

06 68 68 78 23

sand.dig@hotmail.fr

15

Urgences
médicales
(ou Samu)

17

Police ou
Gendarmerie

18

Pompiers

114

Personnes
sourdes ou
malentendantes

115

Urgences
sociales (ou
Samu social)

112

Numéro d'urgence européen

(permettant d'accéder au Samu, à la Police et aux Pompiers)

116 000

Enfants
disparus

119

Enfance
maltraitée

191

Sauvetage
dans les airs

196

Sauvetage
en mer

197

Alerte
attentat, alerte
enlèvement

PÔLE LALBENQUE

Marilyn COPPO - Pascaline GARIBAL

Pôle Lalbenque

77 rue du Marché aux Truffes
46230 LALBENQUE

Ouvert du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h

[0 805 69 69 46](tel:0805696946)

